

PROCÈS-VERBAL de la réunion du deuxième Forum Fonctionnaires suivant le XXVI^e Congrès [26-FF-02], tenue le 11 juin 2015, à compter de 9 h, au siège social du SFPQ, sis au 5100, boulevard des Gradins à Québec, sous la présidence de la consœur HÉLÈNE CHOUNARD, présidente régionale (R-06).

OUVERTURE DU FORUM

La consœur HÉLÈNE CHOUNARD, présidente d'assemblée et présidente régionale (R-06), est assistée de la consœur DENISE BOILEAU, vice-présidente nationale et présidente du comité d'organisation du Forum Fonctionnaires, du confrère RÉAL FORTIER, co-président de l'assemblée et président régional (R-08), du confrère STEVE DORVAL, président régional (R-01) ainsi que du confrère DANIEL LANDRY, président régional (R-03). Ce dernier agit également de secrétaire d'assemblée.

La consœur Denise Boileau, responsable du comité d'organisation du Forum Fonctionnaires, prononce l'allocution d'ouverture.

ORDRE DU JOUR

AUX FINS DE DÉCISIONS

1. **ACCREDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR [26-FF-02]**
3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU FORUM DU 20 NOVEMBRE 2014 [26-FF-01]**

AUX FINS D'INFORMATION

4. **ATELIERS SUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AU PROCHAIN FORUM DE NOVEMBRE 2015**
5. **PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE SUR LES CENTRES D'APPELS — PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **CMMRP**
 - 6.1 **RÉGLEMENTATION-MANDAT-APPELS DE CANDIDATURES-CRITÈRES DE SÉLECTION**
 - 6.2 **CMMRP NON FONCTIONNELS**
 - 6.3 **PRÉSENTATION DE DEUX ÉLÉMENTS DES CMMRP : RÔLE DU PORTE-PAROLE ET NOTION DE TEMPS NÉCESSAIRE**
7. **CONFÉRENCE DE JEAN-NOËL GRENIER : IMPACTS DES MESURES D'AUSTÉRITÉ ET L'ACCORD SUR LES SERVICES DANS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES — PÉRIODE D'ÉCHANGE**
8. **PRÉSENTATION D'UNE SENTENCE ARBITRALE**
9. **APPLICATION DES ARTICLES 12 ET 15 DU CODE DU TRAVAIL**
10. **PRÉSENTATION SUR PROJET DE LOI 42 — FUSION CSST, CNT ET COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**
11. **PLACE AUX DÉLÉGATIONS**

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

La consœur HÉLÈNE CHOUINARD, présidente d'assemblée, valide les personnes titulaires d'une délégation officielle.

1. PROPOSITION N° 1

26-FF-01-P-24

Il est proposé par la consœur NANCY POULETTE
Appuyé par le confrère GILBERT PLOUFFE

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle. (Voir à l'annexe « A » la liste des personnes titulaires d'une délégation officielle.)

PROPOSITION ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. PROPOSITION N° 1

26-FF-01-P-25

Il est proposé par la consœur NANCY POULETTE
Appuyé par la consœur MARTINE BOULET

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum Fonctionnaires avec la modification suivante :

Déplacer le point 11 « Place aux délégations » à la suite du point 3 pour une période de 30 minutes et allouer une seconde période de 30 minutes en fin de journée.

PROPOSITION ADOPTÉE

La consœur DENISE BOILEAU, vice-présidente nationale et responsable du comité d'organisation du Forum Fonctionnaires, annonce que, pour les prochains forums, le point « Place aux délégations » sera placé en premier point dans le bloc « AUX FINS D'INFORMATION ».

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU FORUM DU 20 NOVEMBRE 2014 [26-FF-01]

1. PROPOSITION N° 1

26-FF-01-P-26

Il est proposé par le confrère MARCEL MARTINEAU
Appuyé par la consœur GHISLAINE LAROCHE

Que le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2014 soit approuvé tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

La consœur DENISE BOILEAU, vice-présidente nationale et responsable du comité d'organisation du Forum Fonctionnaires, annonce le début d'une période de 30 minutes pour traiter le point 11 « Place aux délégations ».

11. PLACE AUX DÉLÉGATIONS, PARTIE 1

Les membres de l'assemblée exposent leurs préoccupations.

La présidente générale, LUCIE MARTINEAU, s'adresse à l'assemblée.

4. ATELIERS SUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AU PROCHAIN FORUM DE NOVEMBRE 2015

La consoeur DENISE BOILEAU, vice-présidente nationale et présidente du comité d'organisation du Forum Fonctionnaires, a traité ce point lors du mot de bienvenue, en début de forum, précisant à l'assemblée que des ateliers concernant les ministères et organismes seraient organisés pour les participants au cours du prochain Forum Fonctionnaires, qui se tiendra le 10 novembre 2015, à l'Hôtel Le Concorde.

5. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE SUR LES CENTRES D'APPELS – PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame CATHERINE CHARRON, conseillère au Service de la recherche et de la défense des services publics, présente à l'assemblée les étapes de son enquête débutée en mai sur les centres d'appels au gouvernement du Québec. Madame Charron répond ensuite aux questions soulevées par les participants.

Pause à 10 h 15
Reprise des travaux à 10 h 46

6. CMMRP (COMITÉ MIXTE MINISTÉRIEL DE RELATIONS PROFESSIONNELLES)

Le confrère MICHEL CARIGNAN, vice-président national, fait une présentation sur les aspects conventionnels et les objectifs des Comités mixtes ministériels de relations professionnelles (CMMRP). Il fait le point sur la situation actuelle des CMMRP qui se veulent des comités syndicaux-patronaux, en place dans chaque ministère et organisme, visant la résolution des problèmes de relations du travail de nature professionnelle. Ses objectifs et ses modes de fonctionnement sont prévus dans les conventions collectives des fonctionnaires et des ouvriers au chapitre 2-10.00. Le confrère CARIGNAN ajoute qu'il y a actuellement environ 45 CMMRP en opération.

6.1 RÉGLEMENTATION-MANDAT-APPELS DE CANDIDATURES-CRITÈRES DE SÉLECTION

Le confrère GUY ROBERT DE VERVILLE CÔTÉ, conseiller au Service des recours et des relations de travail, détaille les règles de fonctionnement des CMMRP. Il ajoute que ces renseignements sont disponibles sur le site Web du SFPQ sous la rubrique « S'impliquer ».

6.2 CMMRP NON FONCTIONNELS

Le confrère GUY ROBERT DE VERVILLE CÔTÉ poursuit son exposé et parle des CMMRP qui ne sont pas fonctionnels.

6.3 PRÉSENTATION DE DEUX ÉLÉMENTS DES CMMRP : RÔLE DU PORTE-PAROLE ET NOTION DE TEMPS NÉCESSAIRE

Les confrères GUY ROBERT DE VERVILLE CÔTÉ et MICHEL CARIGNAN donnent des éclaircissements à l'assemblée à propos du rôle du porte-parole au CMMRP. Ils abordent également la notion de temps nécessaire que le porte-parole doit obtenir pour accomplir ses tâches. Ils répondent ensuite aux questions soulevées par les participants.

Ajournement à 11 h 47 Reprise des travaux à 13 h 37
--

7. CONFÉRENCE DE JEAN-NOËL GRENIER : IMPACTS DES MESURES D'AUSTÉRITÉ ET L'ACCORD SUR LES SERVICES DANS LES M/O — PÉRIODE D'ÉCHANGES

Monsieur JEAN-NOËL GRENIER, professeur agrégé au Département de relations industrielles de l'Université Laval, a présenté une conférence ayant pour thème principal les conséquences des mesures d'austérité instaurées par le gouvernement libéral actuel ainsi que de l'accord sur les services dans les ministères et organismes. Une période d'échanges fait suite à cette présentation.

Pause à 15 h 16 Reprise des travaux à 15 h 37
--

8. PRÉSENTATION D'UNE SENTENCE ARBITRALE

Le confrère HENRI GAILLARD, conseiller au Service des recours et relations de travail, expose une sentence arbitrale de la Commission des lésions professionnelles dans laquelle le SFPQ a eu gain de cause. Cette récente décision de la CLP mettait en cause une employée de l'Agence du revenu du Québec, membre du SFPQ, contre l'Agence du revenu du Québec et contre la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

En effet, le 30 avril 2012, la travailleuse demandait au tribunal de la CSST de déclarer qu'elle avait été victime d'un accident de travail, alléguant qu'une suite d'événements survenus à la suite de l'obtention d'un poste de chef d'équipe dans la région de la Capitale lui avait causé un trouble de l'adaptation avec humeur anxieuse évoluant en état dépressif.

Par la suite, la travailleuse conteste la décision de la CSST et demande une révision à la Commission des lésions professionnelles qui déclare, par une décision du 19 mai 2015 : que la travailleuse a effectivement subi une lésion professionnelle, que la travailleuse a droit aux prestations prévues par la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, invalidant par le fait même la sentence rendue par la CSST le 5 décembre précédent.

9. APPLICATION DES ARTICLES 12 ET 15 DU CODE DU TRAVAIL

Le confrère RONALD COQUELIN, conseiller au Service des recours et relations de travail, donne des précisions à l'assemblée quant à l'application des articles 12 à 15 du Code du travail. Une période d'échange fait suite à cette présentation.

10. PRÉSENTATION SUR PROJET DE LOI 42 — FUSION CSST, CNT ET COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

La consoeur DENISE BOILEAU, vice-présidente nationale et présidente du comité d'organisation du Forum Fonctionnaires, en compagnie de monsieur JULIEN GAUDREAU, conseiller au Service de la recherche et de la défense des services publics, présentent le projet de loi 42. Ils appuient sur le fait que le SFPQ craint, pour nos membres, les impacts du projet de loi 42 ayant pour objet la fusion de la Commission de l'équité salariale (CES), de la Commission des normes du travail (CNT) et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Dans la même vague, deux tribunaux administratifs, la Commission des lésions professionnelles (CLP) et la Commission des relations du travail (CRT), seraient également combinés en un nouveau Tribunal administratif du travail (TAT). La présentation est suivie d'une période d'échanges avec l'assemblée.

11. PLACE AUX DÉLÉGATIONS (PARTIE 2)

Une deuxième période d'échanges entre les participants prend place, tel que prévu en début de forum. Les membres de l'assemblée exposent leurs préoccupations.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ENSEMBLE DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR AYANT ÉTÉ DISCUTÉS, LA CONSOEUR HÉLÈNE CHOUINARD, PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE, ANNONCE LA LEVÉE DE LA SÉANCE DU FORUM FONCTIONNAIRES (26-FF-02) À 17 H 35.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré au succès de ce forum.



Denise Boileau
Vice-présidente, responsable du Forum Fonctionnaires

Pièce jointe : Annexe 1 – Liste des personnes titulaires d'une délégation officielle

DOCUMENTS OFFICIELS REMIS AUX PARTICIPANTS DU 4^E FORUM FONCTIONNAIRES [26-FF-02] :

1. Ordre du jour du Forum Fonctionnaires [26-FF-02]
2. Copie de la décision rendue le 19 mai 2015 par la Commission des lésions professionnelles, dossier n° 490237-02-1212, par Henri Gaillard, conseiller au Service des recours et des relations de travail
3. Copie de la présentation intitulée « Recours selon les articles 12 et 15 du Code du travail », par Ronald Coquelin, conseiller au Service des recours et des relations de travail